Règlement week-end 100% SMC du 11/12 Avril 2020 à Belmont/Rance

ACCUEIL ET CONTROLE ADMINISTRATIF/TECHNIQUE :

- Samedi matin : **08h00 à 09h00**
  Briefing vers 9h30
- Dimanche : **08h30 à 09h00**

OUVERTURE DE LA PISTE :

- Samedi: **09h00 à 12h00**
  14h00 à 19h00
- Dimanche : **09h00 à 12h00**
  14h00 à 17h00

INCLUS DANS LE TARIF :

- Organisation des sessions
- Droit de piste
- Apéritif du vendredi soir pour les présents
- 1 repas samedi soir et apéritif

SUR LE CIRCUIT :

- Cafeteria/Snack
- Camping/Electricité
- Douches
- WC

I. CONSIGNES GENERALES :

- Les horaires d'ouvertures du paddock : **vendredi jusqu'à 20h** / samedi à **08h00 /** dimanche à **08h30**
- Le dimanche soir tout le monde devra quitter le circuit, pas de camping possible.

- **Programme du week-end :**

- Samedi : de **08h00 à 09h00,** contrôle administratif/briefing
Départ des sessions de **9h00 à 12h00**
Pause déjeuner de **12h00 à 14h00**
Départ des sessions de **10h00 à 18h30**

- Dimanche : de **08h30 à 09h00**, contrôle administratif
Départ des sessions de **09h00 à 12h00**
Pause déjeuner de **12h00 à 14h00**
Départ des sessions de **14h00 à 17h00**

- Des douches seront accessibles durant tout le week-end.
- Le bar sera ouvert dés 08h00 le samedi et le dimanche.
- Le droit de piste n'est valable que pour **1 seul et unique pilote.**
- L'accès à la piste est **strictement réservé aux pilotes.**
- Les animaux sont interdits dans l'enceinte du circuit.
- **Rouler au pas dans le paddock et en dehors de la piste.**
- Tenir compte des remarques des préposés au contrôle.
- **Tout pilote doit pouvoir justifier d'une licence FFM.**
- **Veuillez respecter l'environnement et mettre vos déchets dans les poubelles placées aux divers endroits du paddock.**
- **Il est strictement interdit de faire du feu (barbecue...) dans l'enceinte du circuit, barbecue électrique UNIQUEMENT !**
- **AUCUN PNEU ne devra t'être laissé ou jeté sur place !!**

II. CONSIGNES RESERVEES AUX PILOTES :

- **L'équipement obligatoire est le suivant :**

- pour la moto :

- récupérateur d'huile et de liquides
- protection cales pieds
- pot d'échappement : niveau sonore maximal admis de 114db
-une vérification technique aura lieu, en cas de non-conformité vous n'aurez pas accès à la piste si le nécessaire n'a pas été effectué et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

- pour le pilote :

- casque et lunettes, bottes moto, gants, combinaison intégrale en cuir ou 2 pièces jointes et **protection dorsale**
- une licence FFM valide.
- Un briefing se fera le samedi matin avant le début des sessions

- Consignes de sécurité :

- Drapeau jaune : **ralentir**
- Drapeau rouge : **interruption de la session, rentrez au paddock en finissant le tour au pas**
- Drapeau à damier : **fin de la session**

- Des pilotes de groupes différents ne peuvent circuler en même temps sur la piste
- Le départ des sessions est donné par les commissaires de piste
- L'accès à la piste sera limité à 30 pilotes par session
- La pré-grille se fera à l'entrée de la piste
- En cas de problèmes, garez-vous immédiatement sur le bord de la piste, **hors trajectoire**
- **Ne vous arrêtez jamais sur la piste**
- En cas de problèmes ou de retour au stand, levez le bras
- La mécanique, le ou les plein(s) et le graissage doivent être impérativement effectués sur le paddock et aucun liquide ne doit être répandu à même le sol.

100% SuperMotard Club et le personnel de piste se réserve le droit de changer un pilote de groupe si cela est nécessaire quant au bon déroulement des sessions
Le non-respect des consignes de sécurité et du présent règlement par le pilote, ou la/les personne(s) l'accompagnant entrainera une exclusion immédiate et sans contrepartie.
Toute consigne donnée verbalement à valeur de règlement.

La direction se réserve le droit de modifier les présentes consignes sans préavis.